30 septembre 2008 **08.191**

Motion du groupe socialiste

"Civiliser" les terrains militaires

Le Conseil d'Etat est invité à étudier, en étroite collaboration avec la commune de Colombier et la Caisse de pensions de l'Etat, l'éventualité de développer un important centre d'habitat groupé sur une partie des terrains militaires de Colombier qui ne répondent plus à leurs anciens objectifs.

Développement écrit

L'Etat est propriétaire à Colombier d'une grande partie des terrains militaires qui ont vu défiler des milliers de recrues au fil des décennies. L'utilisation de ces terrains est aujourd'hui nettement moins intensive du fait de la réorientation des activités des établissements militaires et il devrait être possible de renégocier avec la Confédération les contrats d'affectation militaire des terrains jouxtant certaines zones d'habitation.

Il est par ailleurs évident que le Littoral neuchâtelois souffre d'une grave pénurie de logements. Cette pénurie freine aussi l'afflux chez nous de nombreuses personnes en provenance de l'Axe lémanique. Elle découle en partie de la thésaurisation de nombreux terrains situés en zone de construction et qui ne sont pas mis en vente.

Comme les autres Caisses de pensions, la future "Caisse unique" doit se contenter d'investissements financiers à faible rendement ou investir dans l'immobilier lémanique. Il serait judicieux de lui proposer des alternatives sur sol neuchâtelois.

Signataires: C. Borel, M. Debély, O. Duvoisin, C. Mermet, T. Huguenin-Elie, P. Bonhôte, C. Bertschi, N. Fellrath, F. Jeanneret, J. Lebel Calame, M.-C. Jeanprêtre Pittet, P.-L. Denis,0 M. Castioni, B. Nussbaumer, M. Guillaume-Gentil-Henry, D. Taillard, L.-M. Boulianne, L. Renzo, J.-C. Berger et A. Laurent.